



# Label SOLIDEV 2024

## Déroulé de la réunion

**01** Qu'est-ce que le Label ?

**02** Les critères d'éligibilité

**03** Les 4 clés du projet

**04** Exemples de projets soutenus

**05** Concrètement, comment participer ?

## Qu'est-ce que le Label SOLIDEV ?

Un soutien financier ponctuel à des projets de développement durable dans un pays en développement

ET

une restitution auprès des parisiens initiés par des associations parisiennes

Budget total du Label : 80 000€

**Plafond de 15.000€ par projet**, à hauteur de 50% maximum du budget total du projet

Depuis 2018, 65 projets soutenus avec 480 000€ (moyenne de 7300€ par projet)

Appel à projet très concurrentiel

## PARIS soutient votre action INTERNATIONALE

Paris consacre plus de 6 millions d'euros par an à l'aide publique au développement déployée à l'international. Elle agit à travers plusieurs leviers (coopérations de ville à ville, subventions, aides d'urgence, dispositifs innovants...) pour répondre aux enjeux universels, avec ses partenaires dans le monde entier.

Paris agit également pour la promotion de la citoyenneté et la diversité des cultures en Europe, ainsi que pour une meilleure compréhension de ses Institutions.

### **SOLIDAE, SOLIDEV, ET LE LABEL PARIS-EUROPE : 3 APPELS À PROJETS INTERNATIONAUX**

Tous les ans, avec ces trois appels à projets, la Ville de Paris soutient des projets visant à un monde tourné vers davantage de justice, de solidarité et de citoyenneté. Le jury 2023 a sélectionné 36 projets dans 16 pays du monde.

**Associations, ONG, établissements scolaires, vous envisagez un projet :**

☞ **autour de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie, la gestion des déchets ?**

☞ **de solidarité internationale ?**

☞ **culturel, citoyen et européen ?**

**Candidatures, conditions d'éligibilité et dates des réunions d'information : [international.paris.fr](http://international.paris.fr)**

## Évolution du Label

Après 12 éditions, le Label Paris Co-développement Sud, porté par la Ville de Paris, a évolué en 2018 pour devenir le Label SOLIDEV : Solidarité et Développement.

- Le **projet d'intégration** sur le territoire parisien a été **remplacé par une restitution** du projet de développement mené au Sud afin de renforcer le lien entre les deux volets du projet.
- **L'appel à projets a lieu en fin d'année n-1** pour une plus grande visibilité pour les associations et la Ville de Paris. Il a lieu en même temps que les autres appels à projets internationaux (Label Paris Europe et SOLIDAE) à destination des associations.
  - SOLIDEV 24 : candidature en 2023 → réalisation du projet à partir de 2024

# Les critères d'éligibilité

## Quelles associations ?

- Associations dont le siège social se trouve à Paris. Le SIRET et le RIB de l'association doivent avoir la même adresse.
- Qui ont au moins 2 années comptables révolues au 28 septembre 2023

## Sont exclues les associations :

- Qui ont obtenu le Label en 2023
- Lauréates du Label Paris Co-développement Sud et qui n'ont pas rendu de rapport final d'exécution du projet

## Quels projets ?

- Projet de solidarité : un volet Sud (« développement ») + un volet Nord (« restitution »)
- Volet Sud se déroulant dans un pays de la liste définie dans le règlement

## Sont exclus les projets :

- Dont le total des subventions versées par la ville pour le projet excède 20 000€
- Ayant un caractère politique, partisan ou confessionnel
- Consistant à financer majoritairement des déplacements (y compris collecte et/ou convoi de biens) ou du fonctionnement (cantines, dépenses énergétiques...)

**Les associations ne pourront déposer qu'un seul projet par édition.**

# Les 4 clés du projet

## 1. LE VOLET SUD

Valoriser et renforcer les acteurs du Sud, par exemple :

- éducation : assurer l'éducation primaire pour tout·e·s...
- droits des femmes : promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes...
- santé : réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle...
- entrepreneuriat : développer des activités économiques...
- environnement : mettre en œuvre des projets écologiques (économie d'énergie, traitement des déchets, assainissement de l'eau...)

## 2. LE VOLET NORD

Communication et valorisation des projets et actions menés par l'association afin de sensibiliser aux enjeux de la solidarité internationale et à la promotion d'une meilleure connaissance des populations issues des migrations parmi les Parisien·ne·s, par exemple :

- participation à des événements parisiens
- réalisation d'expositions, de rencontres
- ou toute autre initiative destinée à susciter des échanges et des partages d'expérience

**→ En 2024, Paris prêtera attention aux projets en lien avec le sport et l'inclusion, y compris les thématiques liées au handicap et la lutte contre toute forme de discrimination, en écho aux JOP Paris 2024.**

# Les 4 clés du projet

## 3. LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX AU SUD

Dans votre projet, expliquez et formalisez les collaborations avec les partenaires :

- États,
- Collectivités territoriales,
- Associations,
- Administrations...

## 4. LA SOLIDITE FINANCIERE

Le budget du projet doit être :

- En cohérence avec les ressources financières de l'association et
- Intégré dans le budget général de l'association

Le financement demandé au Label doit représenté maximum 50% du budget total du projet.

Le montant octroyé pourra aller de 2 000€ à 15 000€.

# Points de vigilance

## Apportez une vigilance à l'impact environnemental de votre projet

Décrire les actions bénéfiques pour l'environnement réalisées dans le cadre du projet, comme *par exemple* :

- reforestation
- sensibilisation à une gestion raisonnée de l'eau
- gestion et valorisation des déchets
- pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Le dossier de candidature est à demander à l'adresse :

[labelsolidev@paris.fr](mailto:labelsolidev@paris.fr)

### EN RESUME :

- Un volet Sud
- Un volet Nord
- Des partenaires ici et là-bas
- Un budget solide et cohérent
- Attention sur l'impact environnemental du projet



# Grille d'évaluation des projets de développement

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	BAREME
Demandeur	Capacité	4
	Expérience	2
	Partenaires	4
Diagnostic	Situation initiale	5
	Cohérence avec programme et cadre national	6
	Études préalables	9
Solution	Dimension technique et environnementale	15
	Dimension Organisationnelle	10
	Dimension Financière et pérennité du projet	10
	Renforcement des capacités et sensibilisation des bénéficiaires	8
	Restitution - impact social et genre	7
Mise en œuvre	Montage partenarial	8
	Pilotage du projet	5
	Budget	7
TOTAL		100

## Exemples de projets SOLIDEV 23

- **Organisation pour la prévention de la cécité** : installation d'un atelier d'optique à Abéché au Tchad pour le dépistage de la vision en milieu scolaire et la distribution de lunettes
- **Sol** : développement des pratiques agroécologiques des producteurs de céréales de 85 villages sénégalais et valorisation des espèces de céréales locales
- **Energis Libani** : création d'un centre culturel francophone en milieu rural comprenant un espace numérique et un espace de travail et de documentation au service de la population de cinq villages dans la région d'Aley au Liban
- **Phare Ponleu Selpak** : rénovation des infrastructures sanitaires du Campus de Phare Ponleu Selpak à Battambang au Cambodge pour une meilleure prévention des inondations et la sensibilisation des bénéficiaires à de meilleures pratiques d'hygiène
- **Futur Solidaire** : sensibilisation contre les violences faites aux femmes et création de crèches solidaires pour favoriser l'autonomisation des femmes au Sénégal

# Concrètement, comment participer ?

## 1. Créer et mettre à jour son compte Paris Asso :

- Créer/mettre à jour son compte Paris Asso : <https://www.paris.fr/associations/> / Paris Asso
  - Statuts de l'association, en vigueur, au nom de l'organisme subventionné
- Compléter son compte Paris Asso :
  - liste à jour des **membres du Conseil d'Administration**, et éventuellement du bureau de l'association en précisant la fonction de chacun et les statuts de l'association ;
  - le **procès-verbal de l'assemblée générale** 2023 (ou 2022 si l'AG 2023 n'a pas encore eu lieu) ;
  - le **rapport d'activité 2022** validé en AG (ou 2021 si l'AG 2023 n'a pas eu lieu à la date de dépôt de la demande);
  - le **rapport financier 2022** validé en AG (ou 2021 si l'AG 2023 n'a pas eu lieu à la date de dépôt de la demande);
  - les **comptes annuels** des deux derniers exercices (compte de résultat, bilan comptable et, le cas échéant, rapport général et rapport spécial du Commissaire aux comptes) ;
  - le **budget prévisionnel** global de l'organisme pour 2024 ;
  - le **relevé d'identité bancaire** de l'organisme (mentionnant la même adresse que le SIRET) ;
  - le numéro **SIRET** de l'organisme.

## 2. Candidater sur Paris Asso : saisir sa demande

- Intitulé de la demande :
  - « **Label SOLIDEV 2024 + Titre du projet** »
    - Cette demande fait-elle suite à un appel à projet de la Ville de Paris : « OUI »
    - Relève-t-elle de la politique de la ville : « NON »
    - Numéro d'appel à projet : « SOLIDEV24 »
    - Bien remplir tous les champs

# Concrètement, comment participer ?

## **3. Candidater sur Paris Asso : compléter sa demande en insérant les documents demandés** (rubrique « documents relatifs à la demande de subvention ») :

- Le formulaire de candidature, comportant les 3 rubriques suivantes :
  - rubrique A : fiche de synthèse
  - rubrique B : description du projet
  - rubrique C : le porteur de projet et ses partenaires
- Les annexes : documents au format libre, qui doivent être clairement intitulés et numérotés
  - annexe 1 : budget du projet
  - annexe 2 : une lettre d'engagement signée par une personne habilitée à engager juridiquement l'association
  - annexe 3 : convention(s) ou lettre(s) de partenariat entre l'association et ses partenaires
  - annexe 4 : document(s) attestant des cofinancements demandés et/ou octroyés
  - annexe 5 : tout document attestant les réalisations passées ou à venir de l'association

# ATTENTION AUX DELAIS !

Date limite de dépôt sur Paris Asso : **28 septembre 2023 à 23h59**

*Tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera déclaré irrecevable.*

**Vous devez disposer d'un compte SIMPA/Paris Asso complet** où figure votre **numéro SIRET**.

Attention, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la demande d'attribution d'un numéro SIRET se fait en ligne :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

Toute **demande de modification de compte SIMPA/Paris Asso** fait l'objet d'une vérification.

Cette étape peut demander **2 jours ouvrés**.

**Assurez-vous dès maintenant que  
votre compte est à jour et complet !**

## Contacts

### **Pour une aide à la rédaction de votre projet :**

Maisons de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) de votre arrondissement  
Carrefour des Associations Parisiennes

[\*labelsolidev@paris.fr\*](mailto:labelsolidev@paris.fr)



**C'est à vous !**